



**Pour diffusion immédiate**

**LES GRANDS TRANSPORTEURS AÉRIENS DU CANADA ACCUEILLEN FAVORABLEMENT LES  
AMÉLIORATIONS APPORTÉES AUX CONTRÔLES D'AÉROPORT**

OTTAWA, le 3 février 2011 – L'annonce faite aujourd'hui par l'honorable Chuck Strahl, Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, à l'effet que de nouvelles mesures seront implantées en vue d'améliorer le bien-être des passagers et la sécurité de l'aviation est accueillie avec satisfaction par le Conseil national des lignes aériennes du Canada. Cette annonce s'inscrit dans l'examen en cours du cadre de sûreté aérienne de notre pays.

« Rendre l'ensemble des déplacements plus agréables tout en maintenant le niveau de sécurité le plus élevé est une priorité pour les transporteurs aériens et nous félicitons le gouvernement fédéral pour son engagement en ce sens, a affirmé George Petsikas, président du CNLA. C'est avec enthousiasme que nous entrevoyons de poursuivre notre dialogue constructif avec le gouvernement en vue de donner suite de manière efficace et fructueuse à ces enjeux de sûreté aérienne de toute première importance. »

Le Conseil national des lignes aériennes du Canada est une association corporative fondée par les plus importantes sociétés aériennes commerciales du Canada dans le but d'assurer des services de transport aérien sûrs, durables et concurrentiels aux consommateurs canadiens.

- 30 -

Renseignements complémentaires :

Brigitte Hébert  
Conseil national des lignes aériennes du Canada  
Tél. : 613-231-7223  
[bhebert@airlinecouncil.ca](mailto:bhebert@airlinecouncil.ca)